

Logiciel EVA - Logiciel de suivi pour la mise en oeuvre des chartes et plans de gestion des parcs naturels



EVA est un logiciel modulable de gestion de projet adapté aux aires protégées. Il a été développé à l'initiative de la Fédération des parcs naturels régionaux de France (FPNRF) depuis 2007. Les utilisateurs sont les Parcs Naturels Régionaux (membres de la FPNRF), qui ont été rejoints en 2015 par les Parcs Nationaux puis par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dont les Parcs Naturels Marins en 2022. EVA est un logiciel Open Source depuis 2022.

Le logiciel EVA est un logiciel de gestion de projet, open-source, modulable, et adapté aux aires protégées et plus particulièrement aux territoires de parcs naturels régionaux (PNR), parcs nationaux (PNx) et parcs naturels marins (PNM). Le logiciel, en étant directement intégré à la stratégie d'évaluation des parcs, permet de communiquer et valoriser les actions menées dans les aires protégées et d'aider à la décision.

Action "Doter les aires protégées d'un logiciel de pilotage et d'évaluation commun" du LIFE BIODIV'France

L'action vise à permettre une meilleure utilisation du logiciel EVA dans les différents types de parcs afin d'améliorer le suivi et la gestion de ces aires protégées et à développer de nouvelles fonctions pour faciliter le suivi des mesures de gestion.

Objectif 1 : Renforcer l'utilisation du logiciel EVA dans les trois réseaux actuels

Par le renforcement de l'animation du logiciel et de ses performances.

Objectif 2 : Appuyer l'élaboration d'un outil de consolidation multi-échelles des données sur les aires protégées

Par des analyses stratégiques et des évolutions fonctionnelles

Financé par



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

Liberté
Égalité
Fraternité



Cofinancé par
l'Union européenne



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Repères

"Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi de la subvention ne peuvent en être tenues pour responsables."

Liens utiles

[Logiciel EVA - présentation et ressources](#)

[Projet LIFE Biodiv'France](#)

Contact

Léa Roumazeilles - Product Owner Logiciel EVA

lroumazeilles@parcs-naturels-regionaux.fr

